



**A venir**

**ADMR**

Pour toute question, vous pouvez contacter l'association ADMR au 06.72.98.44.82

**Assistante sociale**

Contactez la Maison des Solidarités de Veynes au 04.92.58.00.86

**QUESTIONS DE PARENTS**

Vous attendez un enfant et vous êtes perdus dans les démarches administratives ?

Vous vous posez des questions sur vos droits et devoirs en tant que parents ?

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant ?

Vous rencontrez des difficultés avec votre enfant ? ...

Venez à la rencontre de Karine MENARD, animatrice et coordinatrice du Relais des Assistantes Maternelles de Veynes, le 3<sup>ème</sup> mardi du mois, de 9h à 11h30 à la Mairie du Pré, St Etienne

Transports personnes âgées à Veynes : **Les jeudi 1<sup>ER</sup> et 22 juillet.**

Pensez à vous inscrire au 04.92.58.89.38

**INFOS**

**CANICULE, FORTES CHALEURS, ADOPTEZ LES BONS REFLEXES !**

En période de canicule, il y a des risques pour la santé. Soyez vigilants dès les premiers signaux d'alertes : crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre, vertiges, nausées...

Optez pour les bons gestes :

- Je mouille mon corps et je me ventile
- Je mange en quantité suffisante
- J'évite les efforts physiques
- Je ne bois pas d'alcool
- Je maintiens ma maison au frais
- Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

La commune met en place un registre pour les personnes à risque qui en font la demande. Cela permet en cas d'extrême chaleur de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires. Inscription au 04.92.58.89.38

**Numérotation et Dénomination des voies :**

La commune a procédé à l'envoi des certificats des nouvelles adresses. Si vous n'avez pas reçu le vôtre ou si vous souhaitez rajouter un bénéficiaire à votre nouvelle adresse, n'hésitez pas à faire votre demande sur

[contact@mairiedevoluy.fr](mailto:contact@mairiedevoluy.fr) .

Pour toutes questions relatives à la dénomination et numérotation des voies, vous pouvez également nous contacter par téléphone au 04.92.58.80.02.

**TRANSPORT SCOLAIRE :**

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire sont ouvertes.  
Sur internet : <https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes/>

Ou à la MSAP (tel : 04.92.58.89.38)

## « Feux de forêt : adoptons les bons comportements pour préserver les espaces naturels ! »

En 2019, 15 000 hectares de forêt et de végétation ont brûlé, soit environ 1 fois et demie la superficie de Paris. La moitié de ces feux de forêt était due à une imprudence et aurait pu être évitée grâce à quelques gestes simples de prévention et de protection.

Quels sont les bons comportements à adopter pour prévenir les feux de forêt et de végétation ?

- ne pas faire de barbecue aux abords ou dans les zones de nature ;
- ne pas jeter de mégots par terre ou par la fenêtre d'un véhicule ;
- ne pas stocker de combustibles près des habitations ;
- ne pas faire de travaux sources d'étincelles en cas de sécheresse, de forte chaleur ou de vent fort, à proximité de végétaux ;
- respecter les consignes de sécurité et les interdictions d'accès aux espaces forestiers.

Et en cas d'incendie, appelez les pompiers (18) ou les urgences (112 ou 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez dans une habitation.

Ensemble, adoptons les bons comportements afin d'éviter tout départ de feu.

Plus d'informations : [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)



**FEUX DE FORÊT**  
Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

**Ni feu ni barbecue**  
aux abords des forêts

**Pas de cigarette**  
ni de mégot jeté au sol ou  
par la fenêtre de la voiture

**Pas de travaux sources d'étincelles**  
les jours de risque d'incendie

**Pas de combustible contre la maison**  
bois, fuel, butane...

**Témoin d'un début d'incendie,**  
je donne l'alerte  
en localisant le feu  
avec précision

**Je me mets à l'abri**  
dans une habitation

**RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS**  
**Rendez-vous sur : [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)**  
#FeuxDeForet

DOCUMENTAIRE - 14/02/2021



## **PREVENTION DES RISQUES LIES A LA BAINNADE :**



**PRÉVENTION DES NOYADES  
ET DÉVELOPPEMENT  
DE L'AISANCE AQUATIQUE**

**Pour se baigner  
en toute sécurité**  
Swimming safely

**DROWNING PREVENTION  
AND BUILDING  
CONFIDENCE IN THE WATER**

 **Apprenez tous à nager !**  
*Let's all learn how to swim!*

 **Baignez-vous toujours  
avec vos enfants**  
*Always go swimming with your kids*

 **Choisissez les zones  
de baignade surveillées**  
*Choose lifeguarded swimming areas*

 **Tenez compte  
de votre état de forme**  
*Be aware of your fitness levels and abilities*

Tout sur : [www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/](http://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/)  
Find out more at:



Vie Locale

### **NE LAISSONS PAS LES MOUSTIQUES S'INSTALLER :**

Les bons gestes pour lutter contre les moustiques vecteurs de maladies

Le moustique qui vous pique naît et vit chez vous ! Il lui suffit d'un peu d'eau et de quelques jours pour se développer.

- J'élimine les eaux stagnantes
- Je supprime ou je couvre les réservoirs d'eau
- J'élimine les lieux de repos des moustiques (j'élimine les déchets verts, les herbes hautes, je taille les haies)

## **Pour Rappel : Que jeter dans les contenants ordures ménagères ?**

Les ordures ménagères sont les déchets que votre foyer produit au quotidien et que vous jetez à la poubelle. Parmi les ordures ménagères, certaines sont recyclables : emballages plastiques et métalliques, briques alimentaires, cartons fins (boîte gâteaux), pots bocaux bouteilles en verre, et papier. 76 % de notre poubelle est valorisable et recyclable ; il est donc important de trier vos déchets.

Depuis l'extension des consignes de tri des emballages ménagers, les ordures ménagères ne se composent donc plus que :

- de résidus alimentaires (restes de repas, produits périmés non consommés...)
- de produits utilisés et jetables (essuie-tout, coton, couches, mouchoirs, gants ...)
- de déchets issus du nettoyage des habitations et d'autres activités domestiques
- déchets non recyclables et non traitables en déchèterie (ampoules cassées, vaisselles en petite quantité ...).

## **NE PAS METTRE DANS VOTRE BAC A ORDURES MENAGERES RESIDUELLES**

- les bouteilles et bocaux en verre
- les gravats, plâtres, terre,...
- les déchets verts (tonte de pelouse, branchage,...)
- les déchets dangereux (pots de peinture, huile de vidange, acides, solvants...)
- les batteries, piles, cartouches d'encre
- les déchets électriques (téléphone, cafetière, micro-onde,...)
- les déchets médicaux (médicaments, seringues, radiographies ...)
- les déchets explosifs, inflammables (bouteilles de gaz, fusées de détresse, cartouches de chasses, extincteurs, fûts de boisson recyclables sous pression à dépressuriser conteneur spécifique ...)

Ces déchets doivent être apportés en déchèterie ou une filière spécifique (ex. : médicaments = pharmacie). Les cartons bruns, de plus en plus nombreux dans les bacs à ordures ménagères et liés à l'augmentation du e-commerce, ont des bennes dédiées soit en déchèterie soit sur certains points d'apport volontaire équipés. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les déchets doivent être en sac, bien fermé et non en vrac. Pour rappel, les dépôts sauvages ou aux pieds des poubelles sont interdits et punissables par la loi notamment par une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros.

### **Nettoyage Bac à Ordures Ménagères :**

Une opération de nettoyage a été organisée par la Communauté de communes Buëch-Dévoluy, le camion de lavage a tourné sur tout le territoire et a nettoyé près de 1330 bacs à ordures ménagères.



### **INFO CCBD : BIENTOT UN ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE SERVICES A LA PERSONNE**

Le Pôle Services aux habitants de la CCBD prépare un annuaire des professionnels des services à la personne et du domicile ;

Garde d'enfants, aide aux devoirs, soutien scolaire, bricolage, jardinage, ménage, repassage, courses, aide à la toilette, etc.

La CCBD invite les professionnels à se faire connaître auprès de l'Espace France Service du Dévoluy. Contact 04 92 58 89 38 /

[franceservices.devouluy@ccbd.fr](mailto:franceservices.devouluy@ccbd.fr)



### **Nouveauté dans la déchèterie de Veynes :**

A partir de lundi 21 juillet, une nouvelle benne dans le paysage de la déchèterie de Veynes : la benne mobilier.

Tous les meubles ou parties de meubles peuvent être déposés dans cette nouvelle benne, quels que soient le type, le matériau (bois, métal, plastique) et l'état : chaises, sièges, meubles, éléments de cuisine, literie, mobilier de jardin, etc. ... Il est conseillé de démonter le mobilier avant de le déposer en déchèterie.

L'enlèvement et le recyclage de ce mobilier sont financés par l'éco participation, payée lors de l'achat et gérée par l'éco organisme « Eco mobilier ».



### **« PERMANENCE GRETA-CFA »**

Permanence du Greta-CFA mercredi 7 juillet de 9h à 12h à France Services du Dévoluy (mairie du Dévoluy, le Pré), sans rendez-vous.

Que vous soyez en reconversion professionnelle, étudiant(e) ou sans emploi, venez rencontrer votre conseiller qui vous présentera les formations adaptées à vos recherches, vous renseignera sur les possibles financements, vous aidera à définir votre projet professionnel ou dans votre recherche de contrat d'apprentissage.

### **LES YETIS DU DEVOLUY**

Les activités estivales de l'ALSH débutent le 07 juillet.

Il reste encore des places sur certains stages !

Inscriptions et renseignements à la mairie ou par téléphone au 04.92.58.89.38

Programme été complet sur le site de la commune

<https://www.mairiedevoluy.fr/>



### **Club des Aînés Ruraux du Dévoluy :**

Les inscriptions pour le séjour « Les Issambres » à 83 Roquebrune sur Agens du 4 au 8 Octobre 2021 sont encore possibles. Pour plus de renseignement contactez le Club des Aînés Ruraux du Dévoluy.

**CULTURE**

### **Des nouveautés à la bibliothèque !**

**La sélection de DVD a été entièrement renouvelée au début du mois, n'hésitez pas à venir la découvrir !**

Au niveau lecture, de nouveaux romans (Delphine de Vigan Les enfants rois, Olivier Truc Les chiens de Pasvik ...), des BD et de nouveaux albums jeunesse! Vous trouverez aussi au rayon Hautes-Alpes : le nouveau livre de Jean-Pierre Jaubert Les refuges Napoléon, celui de François Labande La Saga des Ecrins ainsi que Chapelles perdues des Alpes d'Éric Anglade.

Réouverture à partir du 6 juillet 2021 du point bibliothèque dans la maison d'accueil de Superdévoluy : accueil du public durant la saison d'été le mardi et le vendredi de 16 heures à 18 heures.



### **Coup de cœur : Les étoiles s'éteignent à l'aube – Richard Waganese – Edition Zoé**

Franklin Starlight, âgé de seize ans, quitte un matin la maison où il a toujours vécu et le vieil homme qui l'a élevé pour se rendre au chevet de son père Eldon, qu'il connaît très peu.

Il découvre un homme mourant détruit par l'alcool. Eldon sent sa fin proche et demande à son fils de l'accompagner jusqu'à la montagne pour y être enterré comme un guerrier. S'ensuit un voyage à travers les montagnes sauvages de la Colombie britannique, mais aussi un voyage à la rencontre du passé et des origines indiennes des deux hommes. Eldon raconte à Frank les moments sombres de sa vie aussi bien que les périodes de joie et d'espoir et fait ainsi découvrir à son fils un monde que le garçon ne connaissait pas, une histoire qu'il n'avait jamais entendue. Son histoire.

Un roman sur la transmission, sur la complexité des vies humaines et des liens familiaux, à lire d'une traite. Une histoire portée par une écriture concise et forte.



Si vous avez, vous aussi, envie de partager vos coups de cœur livre ou film, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque du Dévoluy par téléphone (04.92.52.12.65) ou par messagerie [bibliotheque@mairiedevoluy.fr](mailto:bibliotheque@mairiedevoluy.fr). Vous pouvez également télécharger la fiche « coup de cœur » sur le site de la Commune du Dévoluy.

## TOURISME/SPORT

### **Centre Sportif**

A partir du 3 juillet, le centre sportif réouvre ses portes, tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 20h. Les cours collectifs commenceront le samedi 10 juillet. Le planning estival est disponible sur le nouveau site du centre sportif : <https://sport.ledevoluy.com/>

En raison de la fermeture dû au Covid-19 du centre sportif, les cartes et les abonnements seront prolongés. Veuillez-vous présenter directement à l'accueil du centre, muni de votre

### **Bases de loisirs de Superdévoluy**

Accueil dès le 3 juillet.

Horaire d'ouverture estival : 10h30-12h30 et 14h00-20h00. 7j/7

### **Base de loisirs de la Joue du Loup**

Dès le 3 juillet, la piscine sera ouverte tous les jours de 11h à 18h30.

De la course d'orientation et du tir à l'arc seront proposés les mercredis, jeudis et vendredis au départ de la piscine. Réservation obligatoire.

Mairie du Dévoluy  
[contact@mairiedevoluy.fr](mailto:contact@mairiedevoluy.fr)  
<http://www.mairiedevoluy.fr>